

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce neuvième jour de novembre deux mille neuf (9 novembre 2009) à 19 h 30 au 1260 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller.
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière est aussi présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Lecture du discours du maire

4. Correspondance

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Novembre 2009

7. Dépôt du certificat suite à la procédure de demande de participation à un référendum - Adoption du règlement 385-2009 modifiant le règlement de zonage 234-90 afin d'agrandir la zone Ac-01 à même la zone Af-18 et ajouter des usages commerciaux à la zone Ac-01

8. Nomination du maire suppléant

9. Adoption du calendrier des séances ordinaires de l'année 2010

10. Avis de motion – Règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2010

11. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour la réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – Secteur Gabelle phase III

12. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour la réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – Rue des Seigneurs phase IV

13. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour la réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – Secteur Gabelle phase III

14. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

15. Modification du règlement 386-2009 décrétant une dépense de 211 000 \$ et un emprunt de 160 000 \$ pour l'achat d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement – Ajout de l'annexe A

16. Ajustement salariale – Secrétaire-trésorière adjointe

17. Croix-Rouge – Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés

18. Démission d'un pompier – Sébastien Teed

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

19. Démission d'un officier – Jean Grenier
 20. Niveleuse – Ajout d'options
 21. Octroi de mandat – Firme d'ingénieurs – Projet domiciliaire de la Gabelle phase III
 22. Octroi de mandat – Laboratoire – Projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II
 23. Projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II – Remplacement d'une pompe et d'un moteur au réservoir des Pins
 24. Projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II – Directive de changement S-01 – Réfection du mur extérieur
 25. Projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II – Étanchéisation des réservoirs des Pins et Bellemare
 26. Autorisation de signataires – Entente pour la récupération des métaux – Service d'Intégration au Travail (SIT)
 27. Renouvellement du contrat de cueillette des ordures pour l'année 2010 – Secteur Lac Robert
 28. Dépôt de la liste des comptes à recevoir – Taxes municipales
 29. PIQM – Mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II – Demande de majoration de l'aide financière – Projet 500345
 30. Demande d'exemption de taxes à la Commission municipale – Résidence de Santé Les Grès
 31. Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès – Approbation des prévisions budgétaires
 32. Octroi de contrat – Déneigement des cours du bureau municipal et de la caserne
 33. Appel d'offres – Entretien des espaces verts publics
 34. Appel d'offres – Entretien des espaces paysagers
 35. Appel d'offres – Entretien des terrains de loisirs
 36. Octroi de mandat – Firme d'ingénieurs – Projet domiciliaire – M. Réal Pellerin
 37. Mandat Rolland Bouchard & Fils – Déneigement des bornes-fontaines sèches – Lac Bourassa et Domaine au Sable fin
 38. Varia
 - 38.1 Motion de félicitations – Organismes des activités des Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité
 - 38.2 Motion de félicitations – Marie-Pier Bouchard - RInquette
 - 38.3 Octroi de contrat – Entretien piste de ski de fond
 - 38.4 Appel d'offres – Firme d'ingénieurs – Projet domiciliaire rue des Seigneurs phase IV
 - 38.5 Projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II – Directive de changement – Toiture station Bellemare
- Période de questions
39. Levée de l'assemblée

2009-11-357

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point VARIA ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Le maire félicite ses collègues pour leur élection par acclamation et souhaite la bienvenue à Nicolas Gauthier, un nouveau conseiller qui vient en relève à monsieur Normand Papineau qui a décidé de prendre sa retraite du monde municipal, une retraite bien méritée. Il souhaite à monsieur Papineau une bonne retraite. Il remercie aussi la population pour la confiance qui lui a aussi été témoignée.

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

Il en profite aussi pour féliciter les organisateurs des activités dans le cadre des fêtes du 150^{ième}.

- Monsieur Paul Gagné pour le mini festival de la poésie, le 3 octobre;
- Madame Michelle Lafrenière pour la pièce de théâtre « St-Étienne, svp », les 10 et 11 octobre.
- Madame Francine Boulanger et Messieurs Richard St-Pierre et Jocelyn Isabelle pour le banquet de clôture, le 17 octobre;
- Monsieur Gaston Mélançon pour le concert à l'église par Les Petits chanteurs de Trois-Rivières, le 18 octobre.

Enfin, félicite madame Marie-Pier Bouchard pour l'obtention d'une reconnaissance de L'Unité régionale de sport et de loisir de la Mauricie (URLS) pour son implication au sein du conseil d'administration du Club de ringuette de Francheville.

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2009 et de la séance extraordinaire du 22 octobre 2009 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2009-11-358

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Mars Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2009 et de la séance extraordinaire du 22 octobre 2009 soient et sont adoptés tel que rédigés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Lecture du discours du maire

Prenez note que le discours du maire sera publié dans la prochaine édition du Stéphanois.



Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès
1230, rue Principale
Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0
Téléphone : (819) 535-3113
Télécopieur : (819) 535-1246

Rapport sur les états financiers de la municipalité
DISCOURS DU MAIRE

Chers concitoyens, concitoyennes,
Mesdames, messieurs,
Membres du conseil,

Bonsoir,

C'est avec plaisir que je vous présente, à cette période-ci de l'année en conformité de l'article 955 du Code municipal, un résumé des états financiers du vérificateur pour l'année 2008. Également, je vous informerai des indications préliminaires du présent exercice au 31 octobre 2009 et pour terminer, je vous exposerai les orientations générales du prochain budget pour l'année 2010.

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2008

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

Selon le vérificateur, les recettes de l'exercice financier pour l'année 2008 (fonctionnement) nous indiquaient un montant total de 3 535 663\$ (en 2007; 3 328 554\$), alors qu'au même moment nous inscrivions des dépenses (fonctionnement, incluant le remboursement de la dette et les affectations) pour une somme de 3 203 680\$ (en 2007; 3 022 317\$), ce qui nous a laissé un surplus d'exercice pour l'année financière 2008 de 331 983\$. Aussi, le 31 décembre 2008, nous totalisons un surplus accumulé de 610 074\$, dont un montant de 179 998\$ au surplus réservé à l'égout. Finalement, alors que notre dette à long terme était de 2 265 342\$ au 31 décembre 2007, elle est de 3 851 721\$ au 31 décembre 2008. Cette hausse découle de la nouvelle émission d'un emprunt à long terme au montant de 1 719 000\$ pour les règlements 353-1-2005 (Puits # 6) et 358-2006 (Caserne). Aussi, deux emprunts se sont terminés en 2008, soient les règlements 199-86 (Travaux d'infrastructure aqueduc) et 290-97 (Transformation d'un camion 10 roues en camion citerne).

De l'avis du vérificateur, Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas et Lanouette, ces états financiers présentaient fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière réelle de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès au 31 décembre 2008.

Au 31 octobre 2009, nos dépenses (fonctionnement, incluant le remboursement de la dette et les affectations) totalisaient 2 936 248\$ pour un budget prévisible de 3 541 818\$ au 31 décembre 2009. À la même date, nos recettes totalisaient 3 980 145\$ pour une somme prévisible au 31 décembre 2009 de 3 541 818\$. Cette augmentation résulte des ajustements du rôle d'évaluation par la mise au rôle des constructions neuves des nouveaux développements domiciliaires. Selon les prévisions, nous devrions terminer l'année financière 2009 avec un surplus d'exercice.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Nous avons consacré les sommes comparables aux années précédentes pour l'administration générale. Nous avons débuté le renouvellement de nos équipements informatiques qui devrait se poursuivre en 2010.

Nous avons finalement conclu une entente avec nos employés syndiqués pour le renouvellement de la convention collective. Cette entente jusqu'en 2014, est basée sur le principe gagnant/gagnant pour les deux parties.

VOIRIE MUNICIPALE

Le réseau routier a été entretenu de manière à répondre aux besoins primaires de qualité et d'acceptation. Des travaux de rechargement de gravier sont actuellement en cours au 5^e rang, une subvention de 10 000\$ du ministère des Transports nous a été accordée pour les réaliser, du rechargement a aussi été réalisé à la côte des Grès et nous avons terminé les travaux de la côte du chemin du Lac-Bourassa. Nous avons aussi effectué le creusage et le nettoyage de fossés, le lignage des rues, de la piste cyclable, des stationnements municipaux et de la Coop santé, la réparation et/ou le remplacement de ponceaux, nettoyage de certains puisards, achat d'une chargeuse, d'une niveleuse, de deux camions 10 roues neufs, d'un camion 6 roues et d'une remorque plate-forme. Nous sommes actuellement en processus pour l'embauche d'un directeur technique.

ÉGOUT

Un suivi de notre réseau d'égout a été effectué afin de répondre à son efficacité et son bon fonctionnement. Nous avons procédé à l'achat de deux moteurs pour la station des Dalles pour un montant de 15 000\$ et vidangé les étangs aérés au cours du mois

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

d'avril 2009 au coût de 67 971\$ incluant les honoraires d'ingénieurs.

AQUEDUC

Les travaux de la phase 2 de la mise aux normes des infrastructures d'aqueduc des rues des Pins et Bellemare ont présentement cours. Le coût estimé du projet de la phase 2 est de 892 454\$. Une partie de ses investissements sera assumée par le retour de la taxe d'accise sur l'essence de 689 690\$, une autre par le résiduel de la subvention accordée par le PIQM sur la Phase I du puits # 6 au montant de 100 601\$ et le solde, par un emprunt à long terme de 102 163\$ (solde résiduel du règlement 353-1-2005) qui devrait être financé au cours de l'année 2010. Nous avons mandaté la firme Consultants Mesar afin de réaliser le balancement hydraulique de notre réseau et l'établissement de routes de rinçage, ce qui permettra d'effectuer par la suite un nettoyage efficace de notre réseau de distribution.

HYGIENE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Le plan de gestion et l'application du règlement sur la conformité et la vidange des fosses septiques, sous la responsabilité de notre inspecteur en environnement ont été suivis avec soins. Au cours de la saison estivale, nous avons engagé un stagiaire en urbanisme afin de réaliser l'inventaire des fosses septiques sur notre territoire. Une rencontre se tiendra en début d'année avec les propriétaires dont les installations sont déficientes.

La réduction des déchets par recyclage est encouragée. Vous êtes invités encore cette année à participer au recyclage, récupération et compostage de vos déchets. Le conseil prévoit le renouvellement du contrat de cueillette des ordures porte-à-porte dans le secteur du Lac-Robert et a accordé celui pour le reste du territoire desservi à la Coopérative CTV Mauricie et ce, à compter du 1^{er} janvier 2010 au montant de 96 042\$ par année.

LOISIRS

Le camp de jour, toujours apprécié s'est tenu du 25 juin au 14 août 2009. La 5^e édition de la fête Nationale a connu un franc succès.

La municipalité a soutenu, comme par les années passées, la 10^e édition du tournoi familial des Sauterelles et la 6^e édition du tournoi de golf qui ont tous les deux remporté un immense succès.

Nous avons aussi finalisé les travaux au parc de la Terrasse entrepris en 2008, installé un module de jeux pour les enfants 2 à 5 ans au parc des Grès et un terrain de soccer.

De plus, nous avons procédé à l'installation d'affiches dans les parcs et au renouvellement des affiches de Bienvenue aux différentes entrées de la municipalité, les aménagements seront refaits au printemps 2010. Une estrade en aluminium a été achetée pour le terrain de soccer des Dalles et une clôture a aussi été installée derrière les multi-logements et la caserne. Enfin, de nouvelles tables et des chaises ont été acquises pour le centre communautaire.

De plus, une entente a été signée avec l'ATJ du secteur St-Thomas-de-Caxton concernant l'utilisation de la patinoire. Nous avons aussi procédé à la réfection complète de la patinoire de Saint-Thomas.

Je voudrais aussi souligner le travail magnifique accompli par nos coordonnateurs des bibliothèques de Saint-Étienne et du secteur de Saint-Thomas ainsi que de leurs équipes de bénévoles.

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

L'entretien paysager et ceux des espaces verts et de loisirs ont été effectués par des sous-traitants.

L'année 2009 a été soulignée par les Fêtes du 150^e de la municipalité, activités pour lesquelles la municipalité a contribué à plus de 40 000\$ pour 2008 et 2009.

PROTECTION CIVILE ET INCENDIES

Encore cette année nous avons apporté un soutien important au service de protection contre les incendies. Sous la responsabilité du directeur de la brigade incendie, nous avons continué à supporter la formation des pompiers et de ses officiers. Le schéma régional de couverture de risques est entré en vigueur. Nous continuons à renouveler les habits de combat de nos pompiers.

Le service des premiers répondants continu de fournir un service exceptionnel et toujours très apprécié par la population. En 2008, ils ont eu à intervenir à 203 occasions.

De plus, la municipalité se doit de réviser son plan des mesures d'urgence.

URBANISME

Notre inspectrice responsable de l'émission des permis et de l'application des règlements, a œuvré avec vigilance au respect de nos règlements. Jusqu'au 28 octobre 2009, elle a émis 306 permis, dont 37 pour des constructions neuves (23 unifamiliales, 12 jumelées et 2 multifamiliales de 5 logements). Nous travaillons présentement à la refonte de notre plan d'urbanisme qui devrait se finaliser en début d'année 2010.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

De nombreux développements domiciliaires se sont concrétisés au cours de l'année 2008, notamment: rue des Intendants, rue François-Chrétien, Place J.-Arthur-Lemire et Place Louis-Denis. En ce qui concerne 2009-2010, d'autres développements sont présentement à l'étude.

ORIENTATIONS GENERALES DU PROCHAIN BUDGET

- A) Construction de l'hôtel de ville
- B) Finaliser la refonte des règlements d'urbanisme
- C) Gestion des archives

En conclusion, je remercie les membres du conseil, l'équipe municipale et tous nos bénévoles, pour votre implication et votre dévouement dans l'atteinte des objectifs qui avaient été fixés, afin de poursuivre l'amélioration des services à la population de Saint-Étienne-des-Grès.

En terminant, j'aimerais féliciter le comité organisateur de nos Fêtes du 150^e, tous les organismes et leurs bénévoles ainsi que vous Stéphanoises et Stéphanois pour votre participation aux nombreuses activités tout au cours de l'année.

Merci de votre attention.

Robert Landry, maire

Tel que requis par la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici la rémunération de base, ainsi que l'allocation de dépenses que les élus reçoivent respectivement de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Maire	10 753,20 \$	5 376,60 \$	16 129,80 \$
Conseillers (ères)	3 584,40 \$	1 792,20 \$	5 376,60 \$

a) **De la Municipalité régionale de comté de Maskinongé (où siège le maire à titre de membre) :**

Rémunération de base pour les membres de la M.R.C. de 1 224,00\$ par année.
Un montant de 125,00\$ est alloué aux membres présents pour chaque réunion.
Les déplacements sont remboursés pour les séances non rémunérées.

b) **De la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie :**

299,37\$ de base et 149,68\$ en allocation de dépenses pour chaque réunion.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Robert Landry
Richard St-Pierre
Francine Boulanger
Jocelyn Isabelle
Marc Bastien
Nicolas Gauthier (Normand Papineau)
Gaëtan Léveillé

Liste des contrats de plus de 25 000 \$ (Période du 1^{er} novembre 2008 au 31 octobre 2009)

Objet du contrat	Contractant	Montant
Hon. de surveillance Place Louis-Denis, étude comparative de l'hôtel de ville, routes de rinçage	Consultants Mesar inc.	101 809 \$
Travaux Place Louis-Denis, travaux rue François-Chrétien/ Anselme-Bourassa, contrat de déneigement	Construction Yvan Boisvert inc.	502 852 \$
Assurance collective	Croix-Bleue Québec	39 379 \$
Travaux rue des Seigneurs	Excavation Louis Lasnier inc.	41 260 \$
Assurances générales et véhicules	Groupe Ultima	80 032 \$
Sûreté du Québec	Ministre des Finances	283 485 \$
Quote-part, renouvellement matériel informatique	CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie	31 161 \$
Quote-part et vidange des fosses septiques	MRC de Maskinongé	253 014 \$
Cueillette et transport des matières résiduelles et part. immobilisations de la Régie	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	106 154 \$
Modules de jeux parc de la Terrasse	Équipements récréatifs Jambette inc.	48 260 \$
Refonte des règlements d'urbanisme et du plan d'urbanisme	Plania	31 549 \$
Vidange des étangs aérés	Terratube	56 363 \$

4. Correspondance

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 09-11-2009 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois;

2009-11-359

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 09-11-2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Adoption des comptes fournisseurs

2009-11-360

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu d'approuver les déboursés pour la période du 29 septembre 2009 au 31 octobre 2009 totalisant 328 033,71 \$.

Il est de plus résolu d'approuver les comptes à payer *au 31 octobre 2009* au montant de 212 630,66 \$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Grenier Ressources Humaines inc. – Paiement d'honoraires

2009-11-361

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Claude Grenier Ressources Humaines inc. pour un montant de 757,17 \$ incluant les taxes pour les frais de publication de l'annonce dans Le Nouvelliste relatif à l'embauche d'un directeur technique (facture 2634).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Groupe Pro-B – Travaux de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II - Décompte # 1

2009-11-362

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise, suivant la recommandation de Consultants Mesar, le paiement à Groupe Pro-B pour un montant de 28 683,74 \$ incluant les taxes pour les travaux exécutés au 30 octobre 2009 relatifs à la mise aux normes des infrastructures d'eau potable – Phase II (2009-10-338).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Équipements SMS – Achat d'une chargeuse sur roues et souffleuse

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

2009-11-363

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Équipements SMS pour un montant de 293 136,38 \$ incluant les taxes pour l'achat d'une chargeuse sur roues avec équipement de déneigement et d'une souffleuse (2009-10-332).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Équipement Strongco – Achat d'une niveleuse

2009-11-364

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Équipement Strongco pour un montant de 190 758,75 \$ incluant les taxes pour l'achat d'une niveleuse avec équipement de déneigement (2009-10-333).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

PG Govern – Contrats d'entretien et de soutien des applications

2009-11-365

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à PG Govern pour un montant de 11 722,09 \$ incluant les taxes pour les contrats d'entretien et de soutien des applications pour l'année 2010 (Megagest 8 352,77 \$ et Gestionnaire municipal 3 369,32 \$) (Factures CESA02379 et CESA02380).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Tremblay Bois Mignault Lemay – Paiement d'honoraires

2009-11-366

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Tremblay Bois Mignault Lemay pour un montant de 5 086,26 \$ incluant les taxes pour les frais d'honoraires professionnels relatifs au service d'élimination des matières résiduelles de Savoura, la demande d'exclusion de la zone agricole, la contestation de l'évaluation par le Groupe Savoura, la perception des taxes impayées et la seconde tranche pour le Service Première Ligne 2009 (factures 76736,76737, 76738, 76746 et 76747).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Engagements de crédits – Novembre 2009

2009-11-367

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

Pièces et accessoires – Premiers répondants	292 \$
Vêtements – Premiers répondants	159 \$
Entretien système de détection de gaz à la caserne (Vulcain)	701 \$
Total	1 152 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Dépôt du certificat suite à la procédure de demande de participation à un référendum - Adoption du règlement 385-2009 modifiant le règlement de zonage 234-90 afin d'agrandir la zone Ac-01 à même la zone Af-18 et ajouter des usages commerciaux à la zone Ac-01

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès peut, en vertu des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, modifier ses règlements d'urbanisme ;

ATTENDU QUE le «Règlement de zonage» numéro 234-90 a été adopté en 1990 et qu'une mise à jour de ce règlement s'impose ;

ATTENDU QUE ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par Marc Bastien pour la présentation du présent règlement lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 août 2009, 19h30;

ATTENDU QUE l'avis annonçant la tenue d'une assemblée publique de consultation a été affiché le 21 septembre 2009, publié le 26 septembre 2009 et s'est tenue le 28 septembre 2009;

ATTENDU QUE l'avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum a été affiché le 13 octobre 2009 et qu'aucune demande valide n'a été reçue au bureau municipal et qu'un certificat a été déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à une séance ordinaire du conseil, soit le 9 novembre 2009 à l'effet que le règlement 385-2009 était réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

ATTENDU QUE tous les membres présents du conseil déclarent, à la demande du maire, avoir lu le présent document et son annexe;

ATTENDU QU'une dispense de lecture est acceptée unanimement par les membres présents du conseil (des copies du règlement et son annexe sont disponibles pour l'assistance);

2009-11-368

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement 385-2009 modifiant le règlement de zonage 234-90 afin d'agrandir la zone Ac-01 à même la zone Af-18 et ajouter des usages commerciaux à la zone Ac-01 sans changement, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Nomination du maire suppléant

2009-11-369

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme M. Richard St-Pierre comme maire suppléant pour la prochaine période de trois (3) mois et ce, à compter du 9 novembre 2009. Il est de plus autorisé à remplacer le maire à la MRC de Maskinongé si le maire ne peut être présent. Il est aussi autorisé à signer les effets bancaires pour et au nom de la municipalité, en l'absence du maire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. Adoption du calendrier des séances ordinaires de l'année 2010

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal* prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune:

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

2009-11-370

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, appuyé de Jocelyn Isabelle et résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal 2010, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 h 30 :

- | | |
|----------------------------|---------------------------|
| - 11 janvier | - 1 ^{er} février |
| - 1 ^{er} mars | - 5 avril |
| - 3 mai | - 7 juin |
| - 5 juillet | - 2 août |
| - 13 septembre | - 4 octobre |
| - 1 ^{er} novembre | - 6 décembre |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité et dans le Stéphanois.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Avis de motion – Règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2010

2009-11-371

Richard St-Pierre donne avis de motion avec dispense de lecture que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2010.

11. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour la réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – Secteur Gabelle phase III

2009-11-372

Gaëtan Léveillé donne avis de motion avec dispense de lecture que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux visant la réalisation des infrastructures de rue du projet domiciliaire – Secteur Gabelle phase III.

12. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour la réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – Rue des Seigneurs phase IV

2009-11-373

Jocelyn Isabelle donne avis de motion avec dispense de lecture que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux visant la réalisation des infrastructures de rue du projet domiciliaire – Rue des Seigneurs phase IV.

13. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour la réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – Réal Pellerin

2009-11-374

Marc Bastien donne avis de motion avec dispense de lecture que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux visant la réalisation des infrastructures de rue du projet domiciliaire – M. Réal Pellerin.

14. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités*, les sept (7) membres du conseil municipal déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires pour l'année 2010.

15. Modification du règlement 386-2009 décrétant une dépense de 211 000 \$ et un emprunt de 160 000 \$ pour l'achat d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement – Ajout de l'annexe A

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de préciser à l'intérieur du règlement 386-2009 la nature de la dépense en ajoutant l'annexe A qui présente la soumission pour le camion et l'ajout d'options :

2009-11-375

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès modifie le règlement 386-2009 décrétant l'achat d'un camion dix roues (2007 ou plus récent) de la manière suivante :

L'article 1 se lira comme suit :

ARTICLE 1

Le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès est autorisé à procéder à l'achat d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement pour un montant de 211 000 \$, tel que décrit à l'annexe A jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Et faire l'ajout de l'annexe A au règlement 386-2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Ajustement salariale – Secrétaire-trésorière adjointe

CONSIDÉRANT que le contrat d'embauche de madame Nancy Larocque prévoyait une période de probation de six (6) mois (article 3.1) et que les conditions salariales étaient établies jusqu'au 22 mars 2009;

CONSIDÉRANT que madame Larocque satisfait aux exigences reliées à sa tâche et qu'un ajustement de traitement s'impose;

2009-11-376

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès procède à un ajustement salarial pour madame Nancy Larocque, secrétaire-trésorière adjointe de 20,23 \$ l'heure à 21,98 \$ l'heure et ce, rétroactivement au 22 mars 2009. À compter du 1^{er} janvier 2010 et jusqu'à remplacement de la présente résolution, un ajustement sera fait en début de chaque année, en fonction de l'indice des prix à la consommation, minimum de 2%. Il est de plus résolu de reconnaître dix (10) ans d'expérience à Mme Larocque et ainsi d'obtenir quatre (4) semaines de vacances à compter de l'année 2010 (pas plus de deux semaines consécutives). Aussi, aucun ajustement salarial n'est prévu lors de l'absence de la Directrice générale et Secrétaire-trésorière. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer le nouveau contrat de travail de la secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Croix-Rouge – Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

CONSIDÉRANT que la municipalité désire contribuer au maintien et à la formation des ressources bénévoles de la Croix-Rouge canadienne;

CONSIDÉRANT que le montant de contribution est payable annuellement en vertu de l'annexe E de la lettre d'entente pour les services aux sinistrés;

2009-11-377

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de Saint-Étienne-des-Grès verse la contribution annuelle de l'année 2009 de 402,40 \$ (0,10 \$ per capita).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Démission d'un pompier – Sébastien Teed

CONSIDÉRANT la lettre de démission datée du 17 septembre 2009 de monsieur Sébastien Teed comme pompier du Service incendie de Saint-Étienne-des-Grès effective au 30 septembre 2009 et son acceptation par M. Daniel Isabelle, directeur incendie;

2009-11-378

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la démission de M. Sébastien Teed comme pompier du Service incendie de Saint-Étienne-des-Grès et ce, rétroactivement au 30 septembre 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Démission d'un officier – Jean Grenier

CONSIDÉRANT la lettre de démission datée du 31 octobre 2009 de monsieur Jean Grenier comme officier (lieutenant) du Service incendie de Saint-Étienne-des-Grès effective au 1^{er} novembre 2009 et son acceptation par M. Daniel Isabelle, directeur incendie;

2009-11-379

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la démission de Jean Grenier comme officier (lieutenant) du Service incendie de Saint-Étienne-des-Grès et ce, rétroactivement au 1^{er} novembre 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Niveleuse – Ajout d'options

2009-11-380

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accepte la soumission de Strongco pour la fourniture d'extensions de deux (2) pieds au coût de 3 875 \$ et des ailes pour les roues avant au montant de 1 600 \$ pour un total de 5 475 \$ en plus des taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Octroi de mandat – Firme d'ingénieurs – Projet domiciliaire de la Gabelle phase III

CONSIDÉRANT que suivant les articles 935 et suivants du *Code municipal* relativement au processus d'octroi de contrat, une municipalité peut accorder un contrat de gré à gré pour une dépense de moins de 25 000 \$;

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

CONSIDÉRANT l'offre de service soumise par Consultants Mesar datée du 19 octobre 2009;

2009-11-381

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat pour la confection des plans et devis pour le développement domiciliaire de la Gabelle phase III à la firme Consultants Mesar pour un montant de 12 750 \$ en plus des taxes. L'offre de service de Consultants Mesar datée du 19 octobre 2009 fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Octroi de mandat – Laboratoire – Projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue des Laboratoires Shermont datée du 28 octobre 2009;

2009-11-382

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat pour le contrôle de la qualité des matériaux pour le projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II aux Laboratoires Shermont pour un montant de 4 386,50 \$ en plus des taxes. L'offre de service des Laboratoires Shermont datée du 28 octobre 2009 fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II – Remplacement d'une pompe et d'un moteur au réservoir des Pins

CONSIDÉRANT que la pompe et le moteur date de l'origine du réservoir des Pins 1954 et qu'il est opportun de profiter des travaux qui ont actuellement cours dans le réservoir pour les remplacer;

2009-11-383

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande à l'entrepreneur Groupe Pro-B de procéder au remplacement de la pompe et du moteur dans le réservoir des Pins et autorise un budget n'excédant pas 15 000 \$ en plus des taxes pour la réalisation de ces travaux. Il est de plus résolu d'autoriser la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer la directive de changement pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II – Directive de changement S-01 – Réfection du mur extérieur

CONSIDÉRANT la directive de changement S-01 soumise par l'entrepreneur Groupe Pro-B relativement à la réparation du mur existant à l'extérieur du réservoir des Pins datée du 4 novembre 2009;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont nécessaires à la continuité du projet;

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

2009-11-384

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accepte la directive de changement S-01 soumise par Groupe Pro-B relativement au projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II au montant de 34 172,48 \$ en plus des taxes. La directive de changement S-01 datée du 4 novembre 2009 fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduite. Il est de plus résolu d'autoriser la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer la directive de changement pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25. Projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II – Étanchéisation des réservoirs des Pins et Bellemare

CONSIDÉRANT que des travaux d'étanchéisation sont nécessaires et complémentaires en ce qui a trait aux travaux du réservoir des Pins;

2009-11-385

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès la directive de changement GC-03 relativement aux travaux d'étanchéisation des réservoirs des Pins et Bellemare pour un montant de 94 136 \$ dans le cadre du projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II. Il est de plus résolu d'autoriser la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer la directive de changement pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26. Autorisation de signataires – Entente pour la récupération des métaux – Service d'Intégration au Travail (SIT)

CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis par monsieur Alain Levasseur de Service d'Intégration au Travail (SIT) relativement à la récupération des matériaux;

2009-11-386

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat de récupération des métaux de la municipalité à Service d'Intégration au Travail (SIT) de Trois-Rivières et autorise le maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente résolution. L'entente fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27. Renouvellement du contrat de cueillette des ordures pour l'année 2010 – Secteur Lac Robert

2009-11-387

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle le contrat pour la collecte des ordures ménagères dans le secteur du Lac Robert (rues Jean, Christian et Guillemette) à monsieur Yves Raymond selon les mêmes conditions que 2009, soient 307,69 \$ par collecte, pour 37 collectes pour un total de 11 384,53 \$, mais payé à la semaine à raison de 218,93 \$. Le montant de ce contrat sera facturé aux gens du secteur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

28. Dépôt de la liste des comptes à recevoir – Taxes municipales

CONSIDÉRANT l'article 1022 du *Code municipal* qui stipule que la Directrice générale et Secrétaire-trésorière doit préparer, dans le cours du mois de novembre, un état mentionnant les noms et états de toutes personnes endettées pour taxes municipales et que ce dernier doit être soumis au conseil et approuvé par lui;

2009-11-388

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès approuve l'état déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière et autorise cette dernière à faire parvenir un avis écrit à chacune des personnes inscrites sur le document présenté à cette fin et donnant jusqu'au 27 novembre 2009 pour acquitter toute somme due. À défaut de respecter ce délai, les comptes en retard seront transmis à la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay pour recouvrement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

29. PIQM – Mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II – Demande de majoration de l'aide financière – Projet 500345

CONSIDÉRANT que des travaux supplémentaires de structure et d'étanchéisation sont requis suite à l'exécution de travaux de déblaiement au réservoir des Pins et d'étanchéisation (pose d'une membrane) seulement au réservoir Bellemare;

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun de profiter de ces travaux afin de procéder au remplacement d'une pompe et d'un moteur datant de l'origine du réservoir en 1954;

2009-11-389

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de procéder à une majoration des coûts de travaux admissibles pour le projet PIQM – 500345 d'un montant de 127 312 \$, soit une aide financière majorée de 63 656 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

30. Demande d'exemption de taxes à la Commission municipale – Résidence de Santé Les Grès

CONSIDÉRANT que la Résidence de Santé Les grès a déposé une demande d'exemption de taxes auprès de la Commission municipale en vertu des articles 243.1 et suivants de la *Loi sur la Fiscalité municipale*;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 243.23, la Commission municipale doit consulter la municipalité pour connaître son opinion à l'égard de cette demande de reconnaissance;

2009-11-390

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès ne s'oppose pas à la demande d'exemption de taxes présentée auprès de la Commission municipale par la Résidence de Santé Les Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

31. Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès – Approbation des prévisions budgétaires

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour l'année 2010 de l'Office municipal d'habitation et du programme Accès-logis s'établissent comme suit :

	Office municipal d'habitation	Accès-Logis
Revenus	37 754 \$	13 320 \$
Dépenses	80 674 \$	15 792 \$
Déficit (surplus)	42 920 \$	2 472 \$
Contributions :		
- Société d'habitation du Québec	38 628 \$	2 625 \$
- Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès	4 292 \$	292 \$

CONSIDÉRANT que la municipalité doit approuver les dits budgets.

2009-11-391

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve les prévisions budgétaires 2010 de l'Office municipal d'Habitation et accepte de verser les contributions de 4 292 \$ (OMH) et de 292 \$ (Accès-Logis).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

32. Octroi de contrat – Déneigement des cours du bureau municipal et de la caserne

2009-11-392

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle le contrat de déneigement des cours du bureau municipal et de la caserne pour la saison 2009-2010 à Roland Bouchard pour un montant total de 3 612 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

33. Appel d'offres – Entretien des espaces verts publics

2009-11-393

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Gastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande des soumissions pour l'entretien des espaces verts publics de la municipalité et ce, pour les saisons estivales 2010, 2011 et 2012. Les soumissions, dans des enveloppes scellées, seront reçues au bureau municipal au plus tard le 30 novembre 2009 à 11 h 00 et ouvertes à 11 h 05.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

34. Appel d'offres – Entretien des espaces paysagers

2009-11-394

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande des soumissions pour l'entretien des espaces paysagers de la municipalité et ce, pour les saisons estivales 2010, 2011 et 2012. Les soumissions, dans des enveloppes scellées, seront reçues au bureau municipal au plus tard le 30 novembre 2009 à 13 h 30 et ouvertes à 13 h 35.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

35. Appel d'offres – Entretien des terrains de loisirs

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

2009-11-395

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande des soumissions pour l'entretien des terrains de loisirs de la municipalité et ce, pour les saisons estivales 2010, 2011 et 2012. Les soumissions, dans des enveloppes scellées, seront reçues au bureau municipal au plus tard le 30 novembre 2009 à 14 h 30 et ouvertes à 14 h 35.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

36. Octroi de mandat – Firme d'ingénieurs – Projet domiciliaire – M. Réal Pellerin

CONSIDÉRANT que suivant les articles 935 et suivants du *Code municipal* relativement au processus d'octroi de contrat, une municipalité peut accorder un contrat de gré à gré pour une dépense de moins de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT l'offre de service soumise par BPR Infrastructure datée du 6 novembre 2009;

2009-11-396

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat pour la confection des plans et devis pour le développement domiciliaire – M. Réal Pellerin à la firme BPR Infrastructure pour un montant de 19 500 \$ en plus des taxes. L'offre de service de BPR Infrastructure datée du 6 novembre 2009 fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

37 Mandat Roland Bouchard & Fils – Dénéigement des bornes-fontaines sèches – Lac Bourassa et Domaine au Sable fin

2009-11-397

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de municipal de Saint-Étienne-des-Grès mandate Roland Bouchard & fils pour le déneigement des bornes-fontaines sèches des secteurs du Lac Bourassa et Domaine au Sable fin pour l'hiver 2010 et ce, au montant de 450 \$ en plus des taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

38. Varia

38.1 Motion de félicitations – Organiseurs des activités des Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité

2009-11-398

Il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion unanime de félicitations à chacun des organisateurs et leur équipe des différentes activités tenues à ce jour dans le cadre des Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, à savoir :

- Mini festival de la poésie, le 3 octobre, Monsieur Paul Gagné;
- Pièce de théâtre « St-Étienne, svp », les 10 et 11 octobre, Madame Michelle Lafrenière.
- Banquet de clôture, le 17 octobre, Madame Francine Boulanger, Messieurs Richard St-Pierre et Jocelyn Isabelle;
- Concert à l'église par Les Petits chanteurs de Trois-Rivières, le 18 octobre, Monsieur Gaston Mélançon.

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

ADOPTÉE UNANIMEMENT

38.2 Motion de félicitations – Marie-Pier Bouchard - Ringuette

2009-11-399

Il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion unanime de félicitations à madame Marie-Pier Bouchard l'obtention d'un certificat de reconnaissance de L'URLS pour son implication au sein du conseil d'administration du Club de ringuette de Francheville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

38.3 Octroi de contrat – Entretien piste de ski de fond

2009-11-400

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat d'entretien de la piste de ski de fond pour l'hiver 2009-2010, selon les termes du devis #4 intitulé *Contrat et cahier de charges pour la préparation et l'entretien de la piste de ski de fond – Hiver 2007-08* à monsieur René Paquette et ce, au montant de 6 367,25 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

38.4 Appel d'offres – Firme d'ingénieurs – Projet domiciliaire rue des Seigneurs phase IV

2009-11-401

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande des soumissions sur invitation pour la confection des plans et devis des infrastructures de rue pour le projet domiciliaire de la rue des Seigneurs phase IV aux firmes suivantes : Pluritec, Dessau, Consultants Mesar et Genivar. Les soumissions seront reçues dans des enveloppes scellées au bureau municipal au plus tard le 30 novembre à 14 h 00 et ouvertes à 14h 05.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

38.5 Projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II – Directive de changement – Toiture station Bellemare

CONSIDÉRANT la directive de changement soumise le 9 novembre 2009 par le Groupe Pro-B relativement à l'ajout de travaux à la toiture de la station Bellemare;

2009-11-402

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la directive de changement datée du 9 novembre 2009 soumise par Groupe Pro-B relativement à l'ajout de travaux à la toiture de la station Bellemare en lien avec le projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable phase II au montant de 4 768,00 \$ en plus des taxes. La directive de changement datée du 9 novembre 2009 fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduite. Il est de plus résolu d'autoriser la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer la directive de changement pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 37

Fin : 20 h 45

39. Levée de l'assemblée

2009-11-403

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 45.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière